



Horizon 2022 LE 100% HD

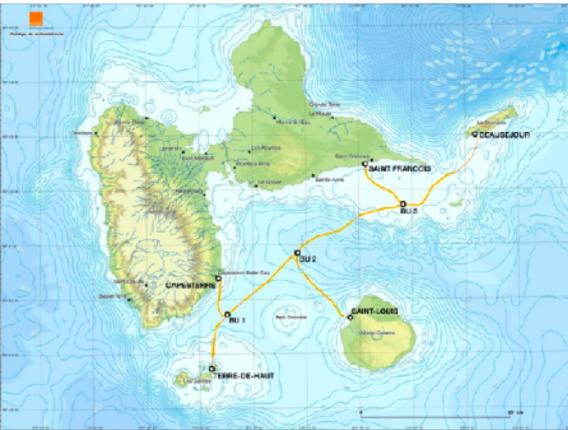


DOSSIER DE PRESSE

REGION GUADELOUPE

LANCEMENT POSE
CABLAGE ILES DU SUD
jeudi 07 Novembre 2019





VERS

LE HAUT DEBIT POUR TOUS !

Installation du Cable sous-marin de liaison Très Haut Débit vers Terre-de-Haut, Marie-Galante et la Désirade.



La Région Guadeloupe et Orange réalisent actuellement des infrastructures de communication majeures pour notre Région.

Le Navire LE Pierre de FERMAT, Navire câblé de la flotte Orange marine est arrivé dans nos eaux depuis plusieurs semaines et il est en charge de la pose de ces infrastructures très attendues par les populations de Terre de Haut , Marie-Galante et de la Désirade.

Pour ce premier axe, **La Région a attribué à la société Orange la construction de cette nouvelle infrastructure** de communication en octobre 2018 pour **un montant de 10 M€, dix millions d'euros.**

Ces infrastructures soumis à autorisation environnementale et d'occupation du domaine public maritime ont fait l'objet des études réglementaires.



La **Région Guadeloupe** salue la mise en place de la phase opérationnelle avec l'installation par **Orange Marine** sur notre territoire d'outils performants et innovant à la pointe de la technologie actuelle :

- La construction de 5 **points d'atterrissage à Capesterre-Belle-Eau, Terre-de-Haut, Saint-Louis, Saint-François et la Désirade** qui permettent le raccordement au réseau existant démarré en juin dernier et en cours d'achèvement.

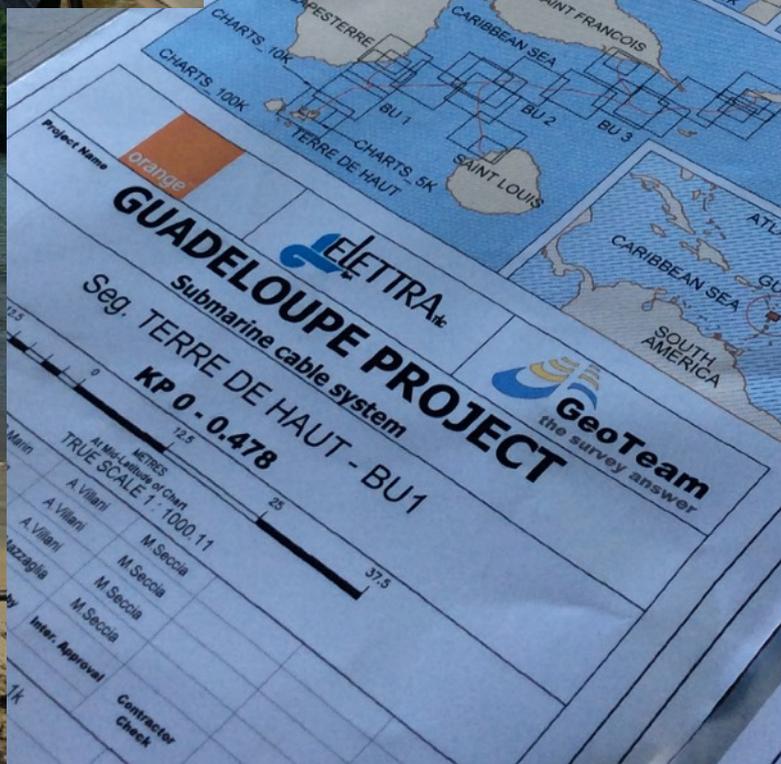
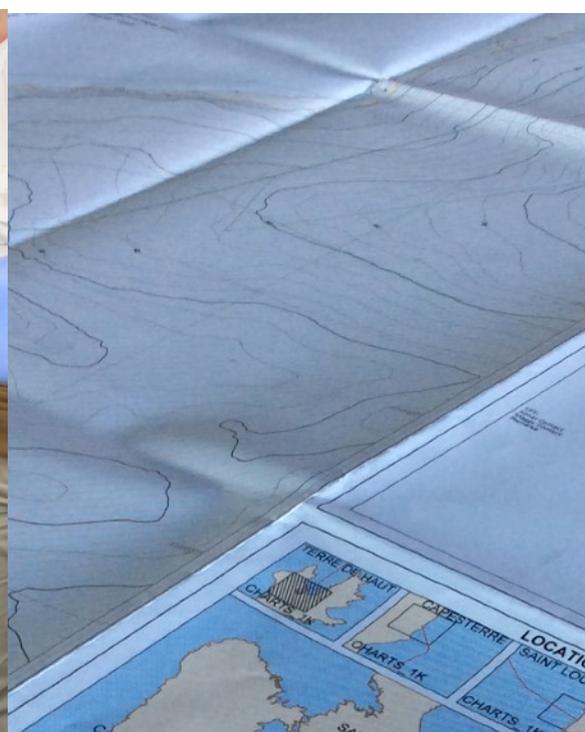
Au total, **116 km de câbles optiques posés entre Capesterre-Belle-Eau, Terre-de-Haut, Saint-Louis, Saint-François et la Désirade.**

La durée des travaux est de 2 mois

Aujourd'hui, les connexions avec Marie-Galante et Terre de Haut sont assurées par des moyens de faisceaux hertziens.



RégionGpe-EB



LE SHEMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMENAGEMENT NUMERIQUE STDAN

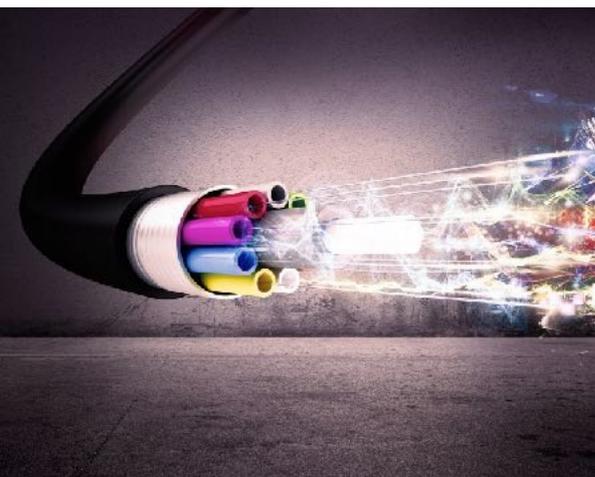


Le STDAN actualisé de la Région Guadeloupe et adopté en séance plénière le 27 décembre 2017, est au niveau national le référentiel commun des actions publiques et privées pour l'équipement du territoire dans le cadre du **Plan France Très Haut Débit**. Le document de planification « numérique » par excellence, il présente la stratégie portée par la collectivité régionale, ses ambitions affichées et ses objectifs.

La Région à travers son STDAN souhaite répondre à deux enjeux :

- Proposer aux foyers et entreprises de l'archipel des débits suffisants leur permettant **un accès confortable aux technologies** du numérique
- Contribuer à éviter une fracture numérique en permettant à l'ensemble des particuliers, administrations et entreprises de **disposer d'un débit suffisant pour répondre à leurs besoins actuels et prospectifs**.





L'intervention de la Région Guadeloupe, exposée dans le SDTAN, repose sur deux axes complémentaires qui devront être menés en parallèle :

- **Axe 1 – Assurer l'interconnexion des îles du sud par des câbles sous-marins en fibre optique de manière à pérenniser des liaisons** qui, à 2017, ne sont assurées qu'au moyen de faisceaux hertziens. Cette action, qui serait réalisée dans le cadre d'un marché global de performance, représenterait une enveloppe d'investissement de 10 à 12 M€. Elle se concrétise aujourd'hui par la présence pendant ce mois novembre 2019 du navire LE Pierre de FERMAT au large des côtes de l'archipel.
- **Axe 2 – Piloter, planifier et coordonner le déploiement des infrastructures fixes numériques de manière à rendre éligible, à horizon 2022, l'ensemble des foyers et entreprises de Guadeloupe au très haut débit, pour l'essentiel au moyen des technologies FttH.**



Le recours à la technologie FttH permettra une desserte quasi illimitée en débits et constituera donc la solution technique la plus pérenne pour délivrer des services numériques. Cette action permettra à la région d'être un territoire en avance dans la stratégie



européenne de construction d'une société du 'Gigabit'.

Pour tenir l'ambition d'une Région 100% Très Haut Débit essentiellement en FttH à horizon 2022, deux actions complémentaires seront poursuivies :

- **Action 1 – Contrôler et faciliter les déploiements privés :** sur les communes de la zone d'intervention privée (zone noire ou zone grise NGA), concentrant les trois quarts des logements et entreprises de Guadeloupe, les acteurs publics seront invités à accroître le suivi des Conventions déjà signées (Orange) ou qui pourraient être conclues (SFR) pour tenir l'objectif d'un achèvement de la couverture par l au plus tard au 31 décembre 2020.

- **Action 2 – Équiper en FttH la zone d'initiative publique (« zone blanche NGA ») :** Le déploiement du FttH sur le reste du territoire sera effectué sous maîtrise d'ouvrage régionale dans le cadre d'une Délégation de Service Public concessive d'une durée de 20 ans ou plus. La réalisation de ces déploiements représenterait un investissement de l'ordre d'une soixantaine de Millions d'euros, auquel il conviendrait d'ajouter une quinzaine de millions d'euros pour le financement des raccordements terminaux des abonnés.

Le déploiement du FttH sur le reste du territoire sera effectué sous maîtrise d'ouvrage régionale dans le cadre d'une Délégation de Service Public concessive d'une durée de 20 ans ou plus.

La réalisation de ces déploiements



représenterait un investissement de l'ordre d'une soixantaine de Millions d'euros, auquel il conviendrait d'ajouter une quinzaine de millions d'euros pour le financement des raccordements terminaux des abonnés.



Un Navire à la pointe l'innovation : Le Pierre de Fermat

**Un navire câblé
polyvalent, à la pointe de
l'innovation et de la
technologie**



Le nouveau navire, nommé **Pierre de Fermat**, est conçu pour prendre en charge les opérations de pose et de réparation de tous types de câbles, qu'il s'agisse de câbles sous-marins de télécommunications ou de câbles d'énergie.

Grâce au design innovant de la coque, de sa motorisation et de sa propulsion, le ratio puissance / consommation de fuel est optimisé.

Le robot sous-marin, ou ROV – Remotly Operated Vehicle – et la charrue embarqués sur ce navire permettent de réaliser toutes les étapes de l'installation,

depuis l'inspection préalable des fonds – le « survey » – jusqu'à l'ensouillage du câble – son enfouissement dans une tranchée. Ces engins sont conçus, fabriqués et opérés par Orange Marine au travers de sa filiale SIMEC.



La dimension environnementale a été intégrée dès la phase de conception du navire : design hydrodynamique de la coque, traitement des eaux de ballast pour protéger les écosystèmes marins, peinture antisalissure sans biocides.

Orange Marine a confié la construction du navire à VARD, l'un des leaders mondiaux du secteur. Mis en service, en 2014, le navire prend en charge la maintenance des câbles sous-marins dans la zone Atlantique et Europe du Nord. Il joue également un rôle de premier plan pour le développement des activités d'Orange Marine autour des énergies marines renouvelables, un axe désormais important dans la stratégie de la filiale. Source Orange Marine

Contact Presse.

Direction de la Communication

[Jean-Luc Goubin](#)

Direction de la Communication

Région Guadeloupe

Email : Jgoubin@cr-guadeloupe.fr

Tél. 0690 500728

